

Demain Les Mathes

Les objectifs de l'association

Il est peut-être utile de rappeler aujourd'hui les objectifs que nous avons exprimés dans nos statuts à notre création, en 2012. Ils restent toujours d'actualité. Nous souhaitons défendre les intérêts collectifs des résidents, permanents ou non, de la commune des Mathes-La Palmyre sur les trois thèmes suivants : la défense et la préservation du patrimoine naturel de la commune, le respect de la qualité de la vie des habitants et le soutien à un développement économique équilibré.

Notre assemblée générale du 24 juillet était ouverte à tous. Chacun a pu constater que notre activité est à l'image de nos objectifs. Ceux qui n'y ont pas assisté peuvent télécharger sur notre site le rapport qui y a été présenté.

Chaque année nous proposons aux mathérons au moins une conférence sur des sujets qui concernent directement notre commune : les marais doux, la presqu'île face à l'Océan, Natura 2000, le conservatoire du littoral, repenser l'agriculture, la navigation dans l'estuaire de la Gironde. Lors de notre AG du mois de juillet, c'est M. Didier Vye, de l'Université de La Rochelle, qui nous a parlé des modes de vie des habitants, permanents ou non, des stations balnéaires de notre littoral. Nous reviendrons plus loin sur la conférence prévue au printemps 2019.

L'aménagement du territoire de la commune

L'aménagement du territoire de la commune, son urbanisation galopante, la dégradation de son cadre de vie au profit des opérateurs immobiliers et touristiques, les atteintes à ses espaces naturels et leur défense sont au cœur de nos préoccupations. Les moyens légaux de protection, comme la loi Littoral, Natura 2000, le Sage Seudre, le Conservatoire du Littoral, les arrêtés de biotope, s'ajoutent aux prescriptions du Scot de la CARA et des documents d'urbanisme de la commune. Pourtant les infractions à ces règles ne sont pas rares. On voit par exemple tel camping, telle entreprise ou telle activité proposée aux touristes occuper indûment des zones naturelles, ou encore des projets immobiliers incompatibles avec les règles d'urbanisme ou de protection des espaces naturels. Pour y remédier, nous comptons en priorité sur les échanges avec les services de la commune et ceux de l'Etat et sur l'action de chacun d'eux.

Nous attendons avec impatience l'élaboration par l'équipe municipale d'un Plan Local d'Urbanisme, conforme à toutes les législations en vigueur et respectant notre cadre de vie et nos espaces naturels, pour encadrer un développement aussi harmonieux que possible de notre commune. Nous en aurons un aperçu avec la présentation publique du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, base du futur PLU, que la municipalité prévoit maintenant pour le printemps prochain. Une étape essentielle à laquelle nous serons très attentifs.

Sortir du tourisme de masse

Cette formule s'applique à merveille à l'avenir que nous souhaiterions pour la commune des Mathes. Elle est due à la nouvelle orientation du projet touristique de l'office de tourisme communautaire de l'agglomération Royan-Atlantique, impulsée par son directeur Elie de Foucauld. Avec plus de 7000 emplacements de camping, la fréquentation de quelque 80000 touristes en haute saison, mais minime en basse saison, et le développement, quantitatif plus que qualitatif, d'un urbanisme largement axé sur l'habitat secondaire, l'économie et le territoire de notre commune sont effectivement dominés par la pratique d'un tourisme de masse. Une pratique qui, nous le craignons, s'oppose à l'attraction que notre commune peut exercer, finira par avoir les conséquences économiques négatives, sans parler de conséquences environnementales irréversibles. Pensons aux générations futures plutôt qu'aux profits à court terme.

Banc du Matelier : opposition quasi unanime

Le 27 octobre, le projet d'extraction de granulats au banc du Matelier, tout près de la baie de Bonne Anse, a motivé un grand rassemblement à la Palmyre. C'est à l'appel de douze associations des deux rives de l'estuaire, dont la nôtre, et avec le

soutien de la LPO, de Ré Nature Environnement et de France Nature Environnement Nouvelle Aquitaine, que plusieurs centaines de personnes, de nombreux élus, notre maire et ses conseillers, ont manifesté ensemble leur opposition au projet.

Et quelques jours plus tard, le 9 novembre, le conseil de gestion du Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis s'est de nouveau prononcé par avis conforme contre les demandes de concession minière du Matelier, en relevant les enjeux environnementaux présents à l'embouchure de la Gironde, les insuffisances du dossier des pétitionnaires et les impacts du projet d'extraction sur le milieu marin (plus de détails sur le site du Parc Naturel Marin).

C'est une excellente nouvelle. La suite dépend maintenant du Ministre de l'Industrie et des recours judiciaires que peuvent tenter les porteurs du projet.

Conférence sur le Parc Naturel Marin

Nous persistons dans nos objectifs en prévoyant pour les vacances de printemps une conférence sur le Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis donnée par sa directrice déléguée : Mme Julie Bertrand.



C'est un sujet qui doit tous nous intéresser, élus et habitants des communes littorales, car cette aire marine protégée représente un rempart contre la dégradation de notre environnement marin et son exploitation industrielle. On pense ici évidemment à l'exploitation de granulats ou à l'installation d'un parc d'éoliennes géantes. Nous donnerons sur notre site web toutes les précisions sur cette conférence à laquelle nous vous convions tous.

Pour nous contacter et vous informer :

par email : info@demain-les-mathes.fr

par téléphone : 06 11 92 68 70

Pour plus d'information sur les sujets traités dans cet article, et sur d'autres encore, ou pour recevoir, sans engagement, nos lettres d'information, visitez notre site internet :

www.demain-les-mathes.fr